



Du Vatican, le 18 avril 2016

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT

SECTION
POUR LES AFFAIRES GÉNÉRALES

N. 89.721

Eminence/Excellence,

Étant donné la situation particulièrement grave dans laquelle se trouve la population en Ukraine, le Saint-Père a voulu attirer l'attention des fidèles sur les répercussions tragiques d'un conflit qui, oublié par beaucoup, perdure encore. C'est pourquoi, à l'occasion du Regina Caeli du 3 avril dernier, il a annoncé une initiative extraordinaire de caractère humanitaire, qui se réalisera à travers une collecte spéciale, prévue le dimanche 24 avril dans les églises en Europe.

Les recettes s'ajouteront à une conséquente somme d'argent mise à disposition par Sa Sainteté, comme signe de sa participation personnelle, et iront aux habitants des zones touchées et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays. Afin de garantir l'efficacité des interventions et une bonne utilisation des dons, le Saint-Siège, est en train de préparer des projets spécifiques, concernant les situations d'urgence humanitaire les plus pressantes. Ces projets seront examinés sur place par une Commission spéciale, tandis que le Conseil Pontifical "Cor Unum" évaluera et approuvera la gestion technique des fonds.

A ce sujet, j'envoie ci-joint une fiche informative qui pourra être utile en vue d'une opportune sensibilisation.

Le fruit de cette collecte pourra être transmis par la Conférence Episcopale à la Secrétairerie d'État, Section pour les Affaires Générales, par l'intermédiaire de la Nonciature Apostolique. Il serait souhaitable que les dons parviennent le plus tôt possible, vu le caractère extraordinaire et l'urgence de l'initiative.

En vous remerciant vivement de votre précieuse collaboration, je saisis l'occasion pour vous renouveler l'assurance de mes sentiments fraternels et dévoués dans le Seigneur.

Cardinal Pietro Parolin
Secrétaire d'Etat

Aux Eminences/Excellences
Présidents des Conférences
Episcopales d'Europe
EN LEUR SIEGE
(avec annexe)

Information concernant l'urgence humanitaire en Ukraine

Le conflit armé en Ukraine orientale a commencé au printemps 2014 et, malgré le cessez-le-feu de septembre 2015, il perdure encore, avec des victimes surtout causées par la quantité considérable de mines non enlevées et par d'incessantes balles perdues d'artillerie. Les morts certifiés sont environ 9.000, auxquels s'ajoutent des disparus et des prisonniers, souvent illégalement détenus. La situation d'instabilité, la menace armée incessante et l'expansion des bandes armées incontrôlées qui en découle soumettent la population à de graves désagréments, non seulement à l'intérieur des territoires directement touchés, mais aussi dans tout le pays. La situation a empiré à cause du contexte économique, caractérisé par une lourde inflation qui réduit drastiquement le pouvoir d'achat : plus de 500.000 personnes ont un besoin urgent de nourriture. On compte plus d'un million et demi de déplacés à l'intérieur du pays.

Dans les zones les plus directement menacées par la guerre, les besoins les plus importants sont dans le secteur sanitaire : plus de 120 centres sanitaires ont été endommagés ou détruits. Les femmes enceintes et celles qui ont accouché sont particulièrement menacées, tandis que le danger de diffusion du SIDA et de la tuberculose est très élevé. Il manque les produits anesthésiques et les opérations sont souvent faites sans anesthésie. Là où on peut trouver quelques médicaments (beaucoup de pharmacies ont été fermées), leur prix a atteint des niveaux prohibitifs.

Dans les régions qui souffrent le plus du conflit résident, actuellement, avec beaucoup de désagréments, environ trois millions de personnes, dont la majorité est composée de personnes âgées, qui n'ont pas été en mesure de quitter la zone des combats.

En ce qui concerne les maisons, entre 12.000 et 15.000 ont subi des dommages, plus de 1.000 ont été complètement détruites. La situation sera particulièrement dramatique en automne et en hiver à cause des températures extrêmes.

Un grand nombre d'enfants n'ont pu fréquenter l'école. 200.000 ont trouvé refuge dans les régions de l'Ukraine, hors des zones touchées : un enfant sur quatre est donc un déplacé. Beaucoup sont touchés par de graves formes de traumatisme psychologique, à cause des violences dont ils ont été témoins ou qu'ils ont subies : certains ont même perdu la capacité de lire et d'écrire.

La situation de conflit constitue la principale difficulté dans la recherche d'une solution à la crise humanitaire. En particulier, il y a des limitations pour l'importation des biens commerciaux, y compris des médicaments, ainsi que d'énormes difficultés pour l'arrivée des aides internationales dans les territoires les plus touchés.

Face à ces problèmes considérables, la société réagit par une capacité extraordinaire de résistance. Le réseau d'aide le plus fonctionnel sur le territoire

est celui constitué par les confessions religieuses. Parmi celles-ci, il y a également les catholiques : en Ukraine ils sont environ 10% de la population et représentent une petite minorité dans la zone touchée ; ils sont pleinement mobilisés pour l'assistance aux personnes dans le besoin, même s'ils ne réussissent pas à affronter l'ampleur des besoins les plus urgents.

Le Saint-Siège est en train de préparer, à ce sujet, des interventions spéciales qui seront en faveur de la population tout entière, sans distinction d'appartenance religieuse ou confessionnelle, en vue de répondre à l'urgence humanitaire, spécialement dans les zones les plus touchées. À cette fin, un mécanisme est en préparation pour la collecte et la sélection des projets à financer, par une Commission spéciale sur place, chargée de les examiner ; le Conseil Pontifical "Cor Unum" se chargera d'approuver et d'évaluer la gestion technique des fonds, dont un compte-rendu approprié sera donné.